

AR FALZ . Octobre 1965

**CAHIER PÉDAGOGIQUE**  
des  
**Instituteurs et Professeurs**  
**Laïques Bretons**

**N° 2**

SEPTEMBRE-OCTOBRE

*Rédaction, Correspondance :*

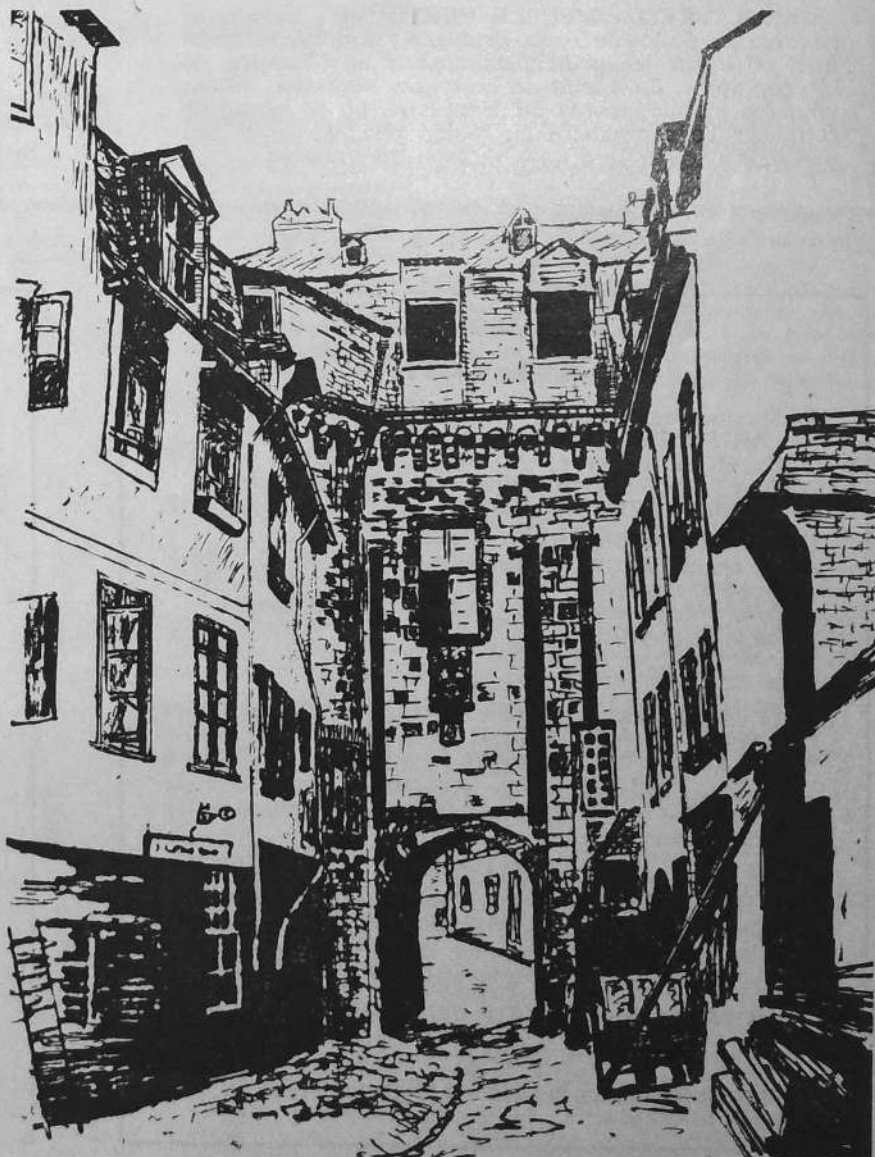
Per **HONORÉ**, professeur,  
Place de la Madeleine  
29 N — MORLAIX

**SKOL-  
VREIZ**  
**L'ECOLE BRETONNE**

SOMMAIRE :

- ◆ **PREHISTOIRE ARMORICAINE :**  
Généralités (Tangi).
- ◆ **HISTOIRE :** Les Celtes en Armorique  
(Le Gallo - Keravel).
- ◆ **GEOGRAPHIE DE LA BRETAGNE :**  
Emigration et dépeuplement  
(P. Honoré).
- ◆ **HISTOIRE DE LA LANGUE BRE-  
TONNE :** Période du Moyen-Breton  
(A. Keravel).
- ◆ **LITTERATURE :** le « Barzaz-Breiz »  
(I) (P.-M. Mével).
- ◆ **VILLES DE BRETAGNE :** Rennes.
- ◆ **ETHNOGRAPHIE :** Carte des modes  
vestimentaires (R.-Y. Creston).
- ◆ **MUSIQUE :** Notes sur la Musique  
bretonne (Corbes) ; **UN CHANT :**  
« Ar Gwenniled » (les hirondelles)  
(présené par F. D.).
- ◆ **DOCUMENTS :** L'ART DECORATIF  
CELTE, d'après les monnaies ;  
1. Art gaulois ; 2. Art armoricain.
- ◆ **Supplément « SKOL AR BREZONEG »**  
N° 26. Quelques extraits moyen-  
breton.

Ci-contre : **Rennes, les Portes Mor-  
delaises.** - C'est par ces portes que les  
souverains bretons entraient à Rennes  
pour s'y faire sacrer.



# SKOL-VREIZ -:- L'ECOLE BRETONNE

Voici le second numéro de **SKOL VREIZ**, Cahier pédagogique bimestriel destiné à apporter aux maîtres une documentation aussi fournie que possible sur tout ce qui concerne la Civilisation régionale bretonne :

**Histoire - Géographie - Littérature - Histoire de l'Art - Musique et Chant - Art décoratif - Ethnographie - Questions économiques, etc...**

Le premier Cahier, paru avant les vacances, n'était, nous l'avions indiqué, qu'une ébauche, et nous annonçons la parution, au début de l'année scolaire, d'un numéro 2 plus copieux, abordant davantage de matières, illustré de cartes et de gravures diverses.

Sommes-nous sur la bonne voie ? Le présent numéro marque un progrès certain tant par le nombre des pages que par la variété des cours. Cependant, toutes les chroniques ne sont pas encore en place, toutes les collaborations attendues n'ont pu encore se matérialiser, et il faudra sans doute un ou deux autres numéros pour que notre bulletin prenne sa figure définitive.

« **SKOL VREIZ - L'ECOLE BRETONNE** » n'intéresse pas que les écoles de Basse-Bretagne : la documentation qu'il offre sur les principaux aspects de l'histoire, de la géographie, de la culture bretonnes vaut tout autant pour les établissements du Haut-Pays, où le besoin de rattacher l'enseignement au milieu régional ne se fait pas moins sentir que dans la zone bretonnante.

Toutefois, l'étude de la langue bretonne ne concernant pas la Haute-Bretagne (en dehors de quelques lycées où existent ou peuvent s'ouvrir des cours de breton), nous jugeons préférable de ne pas faire figurer dans « **Skol Vreiz** », un grand nombre de textes en breton : on y trouvera seulement les paroles des chants, des citations d'œuvres littéraires, des comparaisons entre les deux langues, etc... Les textes pour l'étude du breton continueront à être rassemblés dans le supplément « **Skol ar Brezoneg** », servi par l'O.L.S.B. aux écoles de Basse-Bretagne (ainsi qu'aux établissements du pays « gallo » qui en exprimeront le désir).

On trouvera ci-dessous les conditions d'Abonnement.

Il est prévu un système d'abonnement permettant aux Etablissements de disposer de plusieurs exemplaires pour leurs différentes bibliothèques de classe.

Nous espérons que de nombreuses Ecoles : lycées, E.N., C.E.G., C.E.S., C.E.T., écoles primaires, feront bon accueil à nos demandes d'abonnement. En s'abonnant nombreux dès maintenant, les établissements et les maîtres nous aideront à améliorer notre bulletin, à augmenter le nombre de ses pages et des illustrations.

Est-il utile de dire que nous serons très heureux de recevoir les suggestions de nos collègues et que nous ferons tout notre possible pour leur donner satisfaction ?

**Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons**

## TARIF DES ABONNEMENTS A **SKOL-VREIZ**

- 1) Abonnement couplé « **SKOL VREIZ** » et « **AR FALZ** » (Prix de lancement) :  
Un an (6 numéros) ..... 15 F  
Pour chaque exemplaire supplémentaire de « **SKOL VREIZ** », ajouter ..... 6 F
- 2) Cahiers « **SKOL VREIZ** », seuls :  
Un exemplaire (6 numéros) ..... 10 F  
Deux exemplaires ..... 16 F  
Pour chaque exemplaire supplémentaire, ajouter ..... 6 F

\*  
\* \*

Les trésoreries de « **SKOL VREIZ** » (Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons) et d'« **AR FALZ** » (Mouvement de la Culture Populaire Bretonne) sont séparées.

Toutefois, dans un but de simplification, les Abonnements à l'une et à l'autre des publications sont à régler à la même adresse :

« **AR FALZ** », 23, rue Saint-Domingue, (56) LORIENT.

La Trésorière d'« **Ar Falz** » reverse aux Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons les sommes revenant à « **SKOL VREIZ** ».

Tous les mandats sont à adresser à :

« **AR FALZ** », Lorient, C.C.P. 430-20 RENNES.

\*  
\* \*

Les nouveaux Abonnés recevront gratuitement le N° 1 de « **SKOL VREIZ** ».

## Le prochain numéro de **SKOL-VREIZ**

(N° 3 : novembre-décembre)  
**paraîtra en décembre**

\*  
\* \*

Au sommaire :

- **PREHISTOIRE** :  
La Néolithisation de l'Armorique.
- **HISTOIRE** :  
Les Bretons en Armorique (l'immigration bretonne).  
1<sup>er</sup> schéma : **Le milieu naturel**.
- **GEOGRAPHIE** :  
Début d'une série de « Schémas pour l'étude de la Bretagne ».
- **LITTÉRATURE BRETONNE** :  
Le Breton Moderne : le XVIII<sup>e</sup> siècle.
- Le « **Barzaz-Breiz** » (suite et fin).
- **MUSIQUE** :  
Suite des Notes de H. Corbes.  
Une mélodie populaire.
- **PLANCHES** d'Art décoratif.

Supplément : « **SKOL AR BREZONEG** », N° 27.

# PREHISTOIRE ARMORICAINE

## 1 - GÉNÉRALITÉS

### I — LA PLACE DE L'HOMME DANS L'HISTOIRE DE LA TERRE — L'ÈRE QUATERNAIRE

A côté des quelques **3 milliards d'années** que géologues et astronomes attribuent à notre planète, l'ère Quaternaire, au cours de laquelle s'est déroulée l'histoire humaine, ne représente, avec ses **3 millions d'années** que bien peu de chose. Pour représenter toute l'ère quaternaire, en respectant l'échelle, le tableau figurant page 4 devrait mesurer une cinquantaine de mètres ; l'ensemble des temps géologiques nécessiterait, plus de 75 kilomètres pour être représenté de la même manière !...

Cette période est dominée par l'alternance de périodes froides et chaudes ; ces variations du climat ont été ressenties dans les régions éloignées de l'équateur (en Europe en particulier) sous forme de **Gla-**

**ciations** séparées par des périodes dites **Interglaciaires** (1). Dans les régions tropicales, c'est par une alternance de **Pluviaux** ou périodes humides et de phases sèches que s'est traduite l'instabilité du climat.

Chacun de ces bouleversements climatiques a provoqué des changements importants dans la faune et la flore, bon nombre d'espèces ne pouvant, en effet, vivre que sous un climat à leur convenance. Une autre conséquence des glaciations a été de provoquer d'importantes variations du niveau marin ; en effet, l'énorme volume d'eau entassé sous forme de glace sur les continents était en fait soustrait aux océans, dont le niveau baissait donc en période glaciaire et remontait à chaque interglaciaire (2).

### II — LES HOMMES PREHISTORIQUES

On a pris l'habitude de diviser les temps préhistoriques en trois grandes périodes (3) :

● **Le Paléolithique**, ou « époque de la pierre taillée », qui couvre à lui seul plus de 99 % de l'ère quaternaire, et se termine, il y a **une dizaine de milliers d'années**, à la fin de la dernière glaciation. On subdivise le Paléolithique en trois grandes phases : **Paléolithique inférieur** (le plus ancien), **Paléolithique moyen** et **Paléolithique supérieur** (le plus récent). Une période de transition, dite **Mésolithique**, sépare le Paléolithique de la période suivante.

● **Le Néolithique**, appelé parfois « époque de la pierre polie », mais durant laquelle on utilisa également des outils en pierre taillée. C'est à cette époque qu'apparaissent l'agriculture et la poterie, ainsi que nos monuments mégalithiques.

● **L'Age des Métaux**, d'abord bronze, puis fer. Ce n'est plus tout à fait la préhistoire, car dans certaines régions existent déjà de véritables royaumes bien organisés, connaissant l'écriture et disposant d'une administration perfectionnée. Cette période de transition entre la Préhistoire et l'époque historique, qui commence chez nous à la conquête romaine, est appelée **Protohistoire**.

∴

Sans nous attarder sur les **Australopithèques**, dont certains peuplaient déjà l'Afrique il y a près de 2 millions d'années, ni sur le groupe déjà plus évolué des **Pithécanthropiens**, nous passerons rapidement en revue les types d'êtres humains qui habitèrent nos régions à la fin de l'ère quaternaire :

● **Les Néanderthaliens** (4). Apparus après l'avant-dernière glaciation, c'étaient des êtres de petite taille, les premiers à pouvoir véritablement être qualifiés d'hommes. Ils étaient capables de tailler habilement le silex en outils variés ; c'est à eux en effet que sont attribuées les industries déjà évoluées de la fin du Paléolithique inférieur et du Paléolithique moyen. D'autre part, ils possédaient un sens religieux net et pratiquaient un culte des morts.

*Plusieurs sites armoricains conservent les traces de leur industrie ; le plus célèbre est sans doute celui du Mont-Dol. Dans un autre gisement de cette époque, situé dans l'île de Jersey, on a même retrouvé des dents de ces hommes, qui sont connus par de nombreux squelettes trouvés un peu partout en Europe, mais aussi en Afrique et en Asie.*

● « **Homo sapiens fossilis** » (5). Ce n'est toutefois qu'au début de la dernière glaciation qu'est apparu de façon certaine notre véritable an-

cêtre. Dès cette époque, existaient plusieurs grands types raciaux dont le plus célèbre en Europe, est le fameux « **Homme de Cro-Magnon** », qui ne différait physiquement et intellectuellement de l'homme actuel que par des caractères minimes.

Sous le rude climat de l'époque glaciaire, ces hommes menaient une vie de chasseurs-pêcheurs, somme toute, pas tellement différente de celle, par exemple, des Eskimos d'avant notre époque.

Leur maîtrise dans la fabrication d'outils en silex finement taillé, en os ou en bois de renne, mais aussi leur merveilleux sens artistique qui, lié à un sentiment religieux déjà complexe, nous a laissé les splendides grottes-sanctuaires du sud-Ouest de la France et du nord de l'Espagne, font que l'on peut parler de véritables civilisations à propos des hommes du Paléolithique Supérieur.

*En Armorique, l'absence de grottes, refuges irremplaçables contre les rigueurs du climat glaciaire, a grandement limité le peuplement. Seules, quelques cavernes de la Mayenne ont en effet fourni des outils de cette époque.*

A la fin de la dernière glaciation, il y a une dizaine de milliers d'années, les grandes hordes de gros gibier, rennes et chevaux sauvages en particulier, désertèrent peu à peu nos régions, réduisant singulièrement les ressources des grands chasseurs du Paléolithique Supérieur. Leurs descendants établirent une nouvelle manière de vivre, nettement moins brillante, et basée essentiellement sur la chasse du petit gibier, ainsi que sur la collecte des plantes ou des coquillages le long des côtes. Ce sont ces hommes du **Mésolithique** qui vont, au Moyen-Orient, faire ce qui est peut-être la plus grande découverte de l'histoire humaine, **apprendre à cultiver les plantes et à élever les animaux**.

Les articles de cette rubrique sont réalisés en collaboration avec le Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique de la Faculté des Sciences de Rennes.

Nous exprimons toute notre gratitude à la sympathique équipe qui a bien voulu se charger de faire, spécialement pour les enseignants bretons, la synthèse des plus récents travaux sur les diverses civilisations qui se sont succédé en Armorique durant les temps préhistoriques.

Il a été jugé utile de placer en tête de cette série d'articles une introduction rappelant et précisant les notions générales et les dates indispensables à une bonne compréhension de l'archéologie régionale. — s.v.

### III — LA REVOLUTION NEOLITHIQUE

Les céréales, comme les ruminants domestiqués aujourd'hui, ont pour ancêtres des plantes et des animaux qui vivaient (et vivent encore pour certaines espèces) à l'état sauvage dans une région située entre la Méditerranée, les montagnes de Turquie et d'Iran, et l'Arabie. On suppose que les hommes mésolithiques de cette région ont tout d'abord récolté les graines sauvages, puis appris peu à peu à les cultiver. Quoi qu'il en soit, dès 7 000 avant J. C. existait sur l'emplacement de Jéricho un village dont les habitants pratiquaient cette nouvelle forme de vie.

Cette révolution entraîne plusieurs bouleversements :

- Augmentation considérable de la population pouvant vivre sur un territoire donné.
- Acquisition d'une certaine indépendance de l'homme, qui ne subsiste plus « au jour le jour », vis-à-vis de son milieu.
- Fixation de l'habitat et groupement en villages, à proximité des terres cultivées.
- Organisation sociale plus poussée et naissance d'un artisanat (poterie, tissage, etc...).

C'est ainsi que dès la fin du 6<sup>e</sup> millénaire avant J. C., une véritable civilisation néolithique florissait dans cette région que l'on a appelée « le Croissant fertile ».

Parallèlement à la révolution économique, un bouleversement non moins important affectait la vie spirituelle. Les grands mystères que sont pour des primitifs la germination des graines, le renouveau de la végétation au printemps ou la multiplication des troupeaux, un sens religieux basé sur le culte de la fécondité, se manifesta bientôt. L'élément essentiel de cette nouvelle religion est une « Grande déesse », mère nourricière, mais aussi protectrice des morts. Elle aura pendant plusieurs millénaires une influence énorme sur la vie des hommes, comparable dans une certaine mesure à celle du christianisme sur notre civilisation actuelle. Ce culte de la Grande-Déesse-Mère est en particulier étroitement lié au phénomène mégalithique.

TANGI.

A suivre, prochain article :  
La néolithisation de l'Armorique

#### BIBLIOGRAPHIE (Généralités)

Collection « Que sais-je » :

- N° 106 — C. Arambourg — La genèse de l'Humanité.
- N° 535 — R. Lantier — La vie préhistorique.
- N° 948 — D. de Sonneville-Bordes — L'Age de la Pierre.
- N° 835 — J. Briard — L'Age du Bronze.

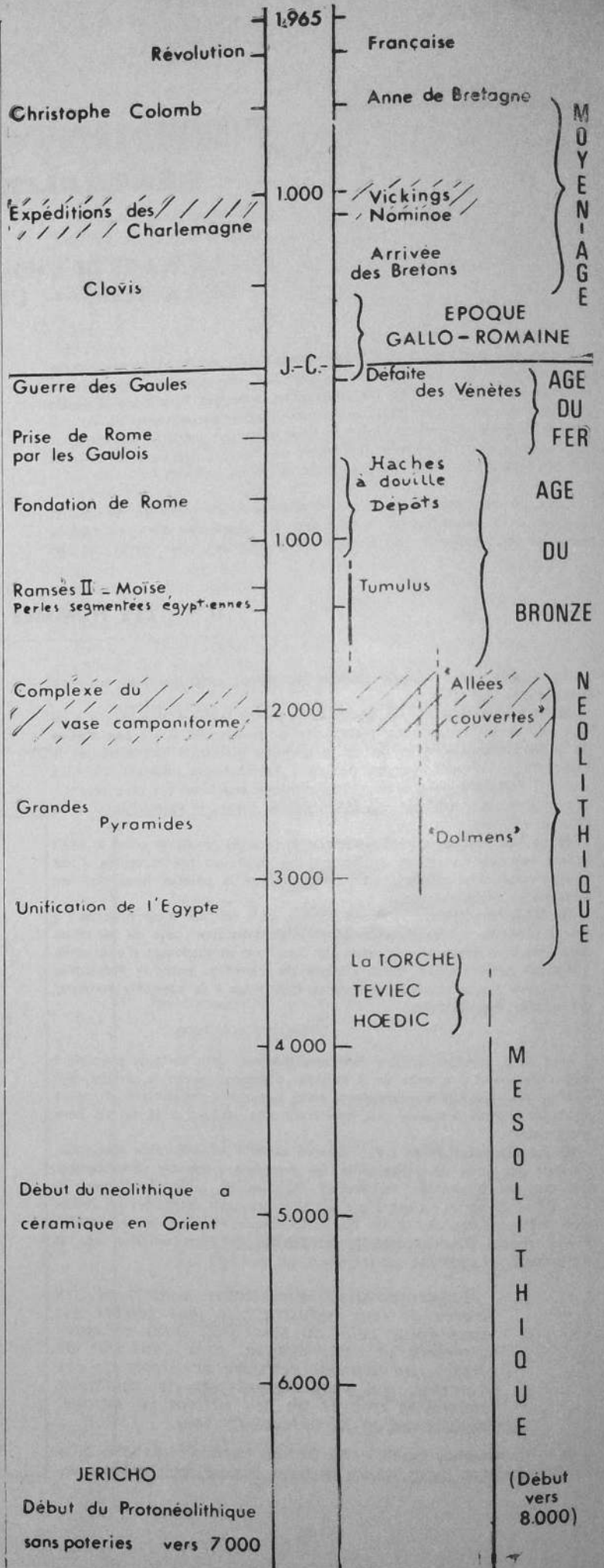
G. Childe — De la Préhistoire à l'Histoire (Gallimard, coll. « Idées »).

G. Clark — La Préhistoire de l'Humanité (Petite bibliothèque Payot).

M. H. Alimen — Les origines de l'Homme (Fayard, coll. « Bilan de la Science »).

H. de St-Blanquat — Comment dater l'Homme ? (Revue « Science et Avenir » octobre 1965).

- (1) En Europe, on distingue, d'après l'étude des glaciers alpins, les glaciations suivantes (par ordre d'ancienneté croissante) : Wurm, Riss, Mindel, Gunz, et plusieurs glaciations antérieures, encore mal connues.
- (2) A ce mouvement général s'ajoutent en fait des mouvements locaux dus en particulier à la déformation de l'écorce terrestre sous le poids des glaciers.
- (3) Etymologie des principaux termes :  
Paléolithique : Pierre ancienne.  
Néolithique : Pierre nouvelle.  
Mésolithique : Pierre moyenne.  
Protohistoire : Première histoire.
- (4) Du nom de la vallée de Néanderthal, près de Dusseldorf, en Allemagne, où fut découvert le premier squelette de ce type.
- (5) Nom scientifique de l'Homme fossile, celui de l'Homme moderne étant « Homo sapiens » et celui de l'Homme de Néanderthal, « Homo néanderthalensis ».



# LES CELTES EN ARMORIQUE

## A. — Les populations préhistoriques en Armorique.

Durant le **Paléolithique** (âge de la Pierre taillée), la population semble avoir été très clairsemée sur le territoire de la Bretagne actuelle : il n'est resté que peu de traces des tribus qui vivaient alors dans notre pays (1).

On peut considérer que le **Néolithique** commence, dans la péninsule armoricaine, vers 3.500 av. C. C'est à partir de cette époque qui commencèrent à être élevés les « dolmen », puis les tumuli et les « menhir » qui ont subsisté encore si nombreux jusqu'à ce jour.

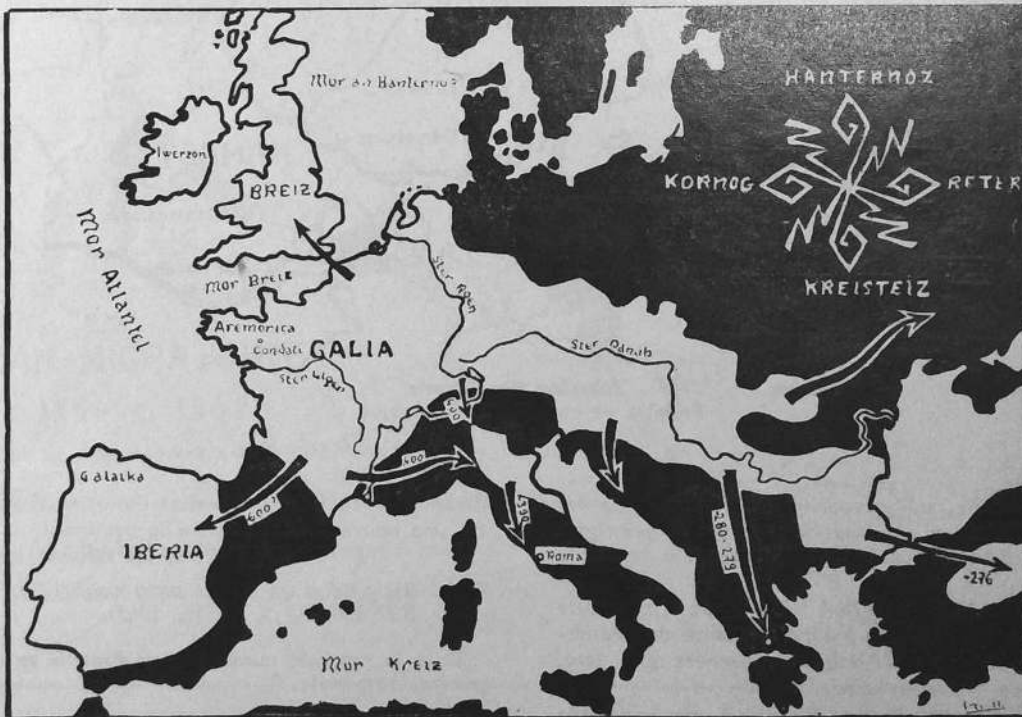
Par l'étude des objets conservés dans les tumuli et des autres vestiges trouvés un peu partout en Bretagne (poteries, haches, outils de toutes sortes), on sait assez bien comment vivaient les

hommes de cette époque. Par contre, on ne sait pas de façon certaine d'où ils étaient originaires. Il est probable qu'ils sont venus par mer jusqu'à l'ouest de l'Europe, la plupart d'entre eux, sans doute, des régions méridionales. Mais une partie des tribus a pu venir, par la Manche, des pays du Nord.

Plus tard, au début de l'**âge du Bronze**, au cours du 2<sup>e</sup> millénaire av. C., d'autres peuplades s'installèrent dans la presqu'île, arrivant eux aussi par la voie maritime. On pense qu'elles étaient en quête d'**étain**, métal employé pour faire le bronze utilisé à la fabrication des armes, d'outils et de bijoux.

Les premiers **Celtes** n'apparurent dans notre pays que vers le 6<sup>e</sup> ou le 5<sup>e</sup> siècles av. C., apportant une nouvelle civilisation, celle de l'**Age du Fer**.

KELTIA  
entre ar V<sup>ed</sup>  
hag ar  
I<sup>er</sup> kantved K.



LA CELTIE  
entre le V<sup>e</sup>  
et le 1<sup>er</sup> siècle  
av. J.C.

## B. — L'« Empire » Celte.

A cette époque, la domination des Celtes s'étendait sur une grande partie de l'Europe. A partir de la région du Danube, où ils étaient d'abord installés, les peuples celtes avaient étendu leur

domaine en diverses directions, soumettant de nombreuses populations à leur autorité.

A l'ouest, ils avaient atteint la Mer du Nord et la Manche. Ils occupaient l'île de Bretagne et l'Irlande. Maîtres d'un vaste territoire entre le Rhin et l'Atlantique, ils étaient établis également dans la plus grande partie de l'Ibérie et dans le nord de l'Italie. A l'est, le peuple Celte des Galates était installé au centre de l'Asie Mineure.

(Voir la carte : Galia : la Gaule ; Liger : Loire ; Roen : Rhin ; Mor-Breiz : la Manche ; Mor-Kreiz : Méditerranée ; Breiz : île de Bretagne ; Iwerzon : Irlande).

(1) Pour des notions plus étoffées et plus précises sur les populations préhistoriques dans notre pays, les maîtres se reporteront à la série de cours sur la **Préhistoire armoricaine**, dont « Skol Vreiz » commence la publication. La présente leçon n'apporte que quelques indications générales sur le peuplement de l'Armorique avant les Celtes, comme sur les Celtes eux-mêmes et sur l'immigration bretonne. Des cours, d'un niveau différent, seront ultérieurement publiés, en particulier pour les classes du Second Degré (Lycées, C.E.G., E.N.).

### C. — L'Armorique.

Sur nos côtes, à l'ouest de la Gaule, les Celtes — dont les ancêtres avaient surtout été des pasteurs et des agriculteurs — devinrent un peuple de marins, réputés pour leur hardiesse. En relations avec les autres peuples de l'Europe maritime, ils s'étaient acquis le monopole du commerce avec les îles de Bretagne et d'Irlande comme avec les terres du sud.

Notre pays s'appelait « **Aremorica** », c'est-à-dire « le pays devant la mer » (2).

Cinq grandes peuplades y habitaient, à l'époque où les Romains commencèrent leur guerre contre les Gaulois (— 58) :

1) Les « **Redones** », fixés autour de leur capitale **Condate Redonum**, (aujourd'hui **Rennes**) et jusqu'à la baie du Mont Saint-Michel.

2) les « **Namnetes** », dans le pays longeant l'estuaire de la Loire ; leur capitale était **Condevincum**, devenue **Nantes**.

3) Les « **Venetes** » (Vénètes), peuple puissant, installé dans le pays entre le golfe du Morbihan et l'Odé, avec comme capitale **Dariotum** (ou **Darioritum**), maintenant **Vannes**.

4) Les « **Osismii** », sur le territoire des pays actuels du Léon, de Trégor et d'une partie de la Cornouaille, leur ville principale étant **Vorgium** (ou **Vorganium**), à l'emplacement de **Carhaix**.



5) Les « **Coriosolites** », qui occupaient la région entre les villes actuelles de St-Brieuc et de Saint-Malo ; la ville principale était **Fanum Martis**, devenu maintenant **Corseul**, une bourgade près de Dinan.

La **défaite navale des Vénètes** devant Jules César, à proximité du golfe du Morbihan (3), mit fin à l'indépendance de l'Armorique, de même que la chute d'Alésia, cinq années plus tard, termina la conquête de toute la Gaule.

A dater de ce moment, l'Armorique fut peu à peu romanisée comme le reste de la Gaule : le latin l'emporta sur le gaulois, à part peut-être dans certaines zones isolées de l'intérieur où il put se maintenir quelque temps.

Pourtant, notre péninsule ne devait pas perdre à tout jamais son caractère de pays celtique. Au cours du V<sup>e</sup> siècle ap. C., un événement provoqua la **receltisation** du pays : l'arrivée des Bretons,

fuyant l'île de Bretagne devant l'invasion des Saxons, faisait naître une nouvelle Bretagne sur le continent.

Y. LE GALLO et A. KERAVAL.

(Adapté d'un cours paru en breton dans « **SKOL AR BREZONEG** » n° 16, 1963).

Dans le prochain numéro : **Les Bretons en Armorique** (l'immigration bretonne).

#### Repères chronologiques, pour l'Armorique, selon les données récentes :

- Fin du Paléolithique ..... vers — 8.000
- Fin du Mésolithique ..... — 3.500
- Fin du Néolithique ..... vers — 1.800
- Bronze ancien (tumulus) : de — 1.700 à 1.200 env.
- Bronze récent (dépôts) : jusque vers — 500.
- Fer : jusqu'à la conquête romaine.

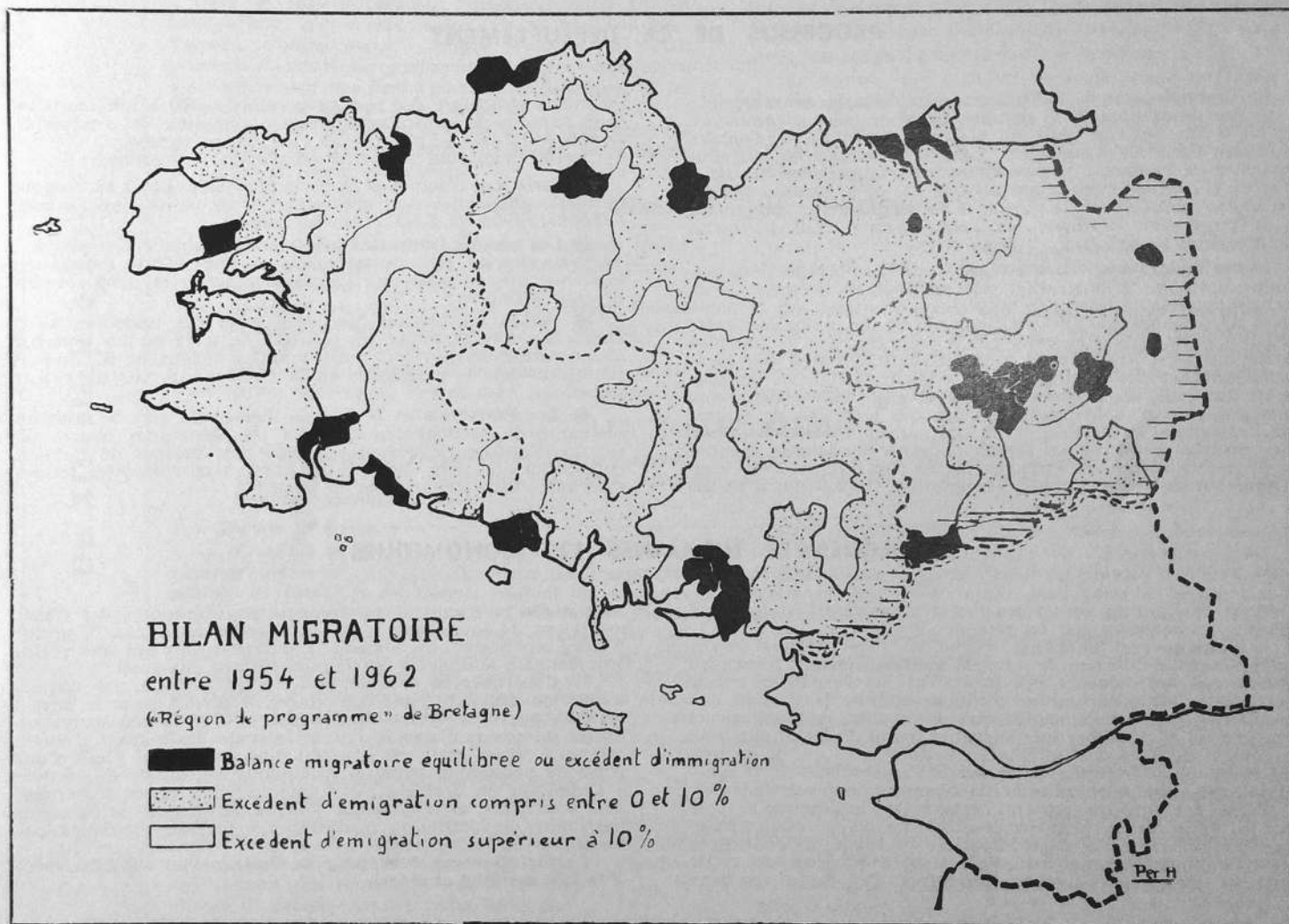
(2) Nom gaulois. - **Aremorica** = « **aéré** » (devant, en face de) + **moré** (mer). A rapprocher du breton actuel : « **Arvor** » = **ar** (= **war**, sur) + **mor**.

(3) La flotte des Vénètes (plus de 200 navires, selon César) est détruite par celle montée par des bateliers de la Loire et de la Méditerranée, rassemblée par les Romains. La bataille se déroula vraisemblablement devant la presqu'île de Rhuys (Sarzeau-Arzon).

# EMIGRATION ET DEPEUPLEMENT EN BRETAGNE

Le dépeuplement de la Bretagne est un phénomène déjà ancien qui sévit depuis plus de 100 ans dans nos campagnes et même dans nos villes. Alors qu'en 1866, la population des Côtes-du-Nord s'élevait à 640 000 habitants, en 1962, elle n'atteint pas 500 000 habitants, soit une perte, pour un seul des 5 départe-

ments bretons, de 140 000 habitants en moins d'un siècle. Ce dépeuplement, particulièrement accentué dans les campagnes de la Bretagne centrale, est pour notre pays un problème particulièrement angoissant qui, s'il n'est pas résolu dans un proche avenir, enlèvera à la Bretagne ses derniers espoirs de survie.



## RAISONS DE CE DEPEUPLEMENT

Elles tiennent avant tout au **bas niveau de vie des populations bretonnes**, lié, depuis 100 ans environ, à la détérioration de la situation économique et sociale de notre pays.

Ce sous-développement économique et social se caractérise en particulier par :

- **La faiblesse des revenus** qui s'est accentuée depuis 1860, date vers laquelle s'effectue en Europe le passage de l'économie rurale traditionnelle à une économie de plus en plus industrielle. Jusqu'en 1860, il existait en Bretagne des industries textiles rurales qui apportaient aux paysans des ressources

complémentaires. Leur disparition entre 1860 et 1880 a donc privé ces paysans — et en particulier les ouvriers agricoles — d'une partie importante de leurs revenus et les a contraints à tirer d'exploitations souvent médiocres et exiguës l'essentiel de leurs ressources ;

- **Un sous-développement dans le domaine de l'enseignement.** Longtemps sous-scolarisés, les paysans bretons se sont trouvés mal armés pour tirer le meilleur parti de leurs exploitations. Enlèvés, pendant de nombreuses décades, dans la routine, à une époque où dans de nombreux pays l'agriculture était en pleine

évolution, ils n'ont pu empêcher que se creuse un écart entre l'agriculture bretonne et celle des autres régions de France.

C'est ce sous-développement économique et social qui est responsable du bas niveau de vie des populations bretonnes. Bas niveau de vie qui s'est traduit dans :

● **L'habitat** en général pauvre et vétuste. Il se caractérise souvent par la pièce unique. En 1939, à Plémet, sur 620 maisons, 95 % n'avaient qu'une seule pièce, dans laquelle il n'était guère facile de vivre. Tour à tour chambre à coucher, cuisine, salle à manger... elle obligeait ses occupants (5 à 10 personnes souvent) à une promiscuité pénible, manquait de confort, était difficile à entretenir. Ces conditions de vie étaient particulièrement pénibles pour les jeunes filles qui, rêvant d'un intérieur propre en ville, ne manquaient pas l'occasion de quitter ces fermes souvent malpropres et donc insalubres ;

● **Les conditions de travail pénibles.** La journée de travail des paysans est particulièrement longue. Alors qu'elle diminuait

pour les ouvriers des villes, depuis 1900 la journée de travail des paysans s'est allongée de façon excessive, commençant souvent à l'aube pour se terminer tard le soir. Travail long et pénible en particulier pour les femmes chargées des soins du ménage, pour les ouvriers agricoles qui, peu payés, sont tentés de quitter la campagne dès qu'il le peuvent, et aussi pour les enfants des fermes qui, la plupart du temps, ne perçoivent aucun salaire et sont attirés par l'attrait de gains à la ville, leur assurant une liberté qu'ils ne connaissent pas dans le milieu rural ;

● **Le manque de loisirs.** Les loisirs disparaissent pendant les périodes de travail intense. Le reste du temps, ils sont fort réduits et si des plaisirs sains tels que les « Festou Noz » connaissent actuellement une renaissance certaine, il est évident que les distractions dont les jeunes peuvent disposer à la campagne — et même en ville — ne leur suffisent plus. Ils s'ennuient et désirent chercher ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas chez eux.

## PROCESSUS DE CE DEPEULEMENT

Le dépeuplement de la Bretagne s'effectue de deux façons :  
— **par diminution de la natalité.** Ce phénomène a commencé il y a 70 ans environ dans les bourgs, une trentaine d'années seulement dans les campagnes. Dans des familles où autrefois vivaient 6 ou 7 enfants, on n'en trouve plus aujourd'hui que deux ou trois. Il est bien évident que cette baisse de la natalité, malgré une baisse parallèle de la mortalité, a entraîné une diminution de la population bretonne, en même temps d'ailleurs qu'un vieillissement de celle-ci ;

— **par émigration,** cause essentielle de l'hémorragie démographique bretonne. L'émigration sévit partout en Bretagne et en particulier dans la zone des montagnes de l'ouest où la population d'Uzel, ancienne ville textile, par exemple, a diminué entre 1850 et 1900 de 41 %. Cet exode qui a commencé il y a donc plus de 100 ans s'est poursuivi et même accentué jusqu'à nos jours sous l'influence des chemins de fer qui ont facilité les déplacements des gens, des prisonniers de guerre qui, après avoir vécu dans des pays plus favorisés, ont éprouvé le besoin de quitter une Bretagne si déshéritée, et surtout par suite des transformations sociales actuelles qui semblent devoir condamner nombre de petites exploitations agricoles jugées non « rentables », contraignant leurs propriétaires à l'émigration. On a évalué à 100 000

au moins le nombre des personnes qui, de 1900 à 1945, dans les seuls cantons de la Bretagne centrale, ont ainsi dû s'expatrier. Depuis cette date, le phénomène s'est encore aggravé.

Cette émigration s'effectue en plusieurs directions :

● **Paris** tout d'abord, et en particulier Saint-Denis où nombre de nos compatriotes sont allés chercher de petits emplois dans l'administration, la S.N.C.F. ou les usines ;

● **Les régions françaises** telles que l'Aquitaine peu peuplée, où beaucoup de Bretons travaillent la terre. Cette émigration intérieure qui, au début, n'était que saisonnière est trop souvent devenue définitive ;

● **Jersey** où pendant plusieurs mois des agriculteurs de chez nous vont travailler les pommes de terre ou les tomates, abandonnant derrière eux leurs familles auxquelles ils rapporteront un salaire nécessaire qu'ils ne trouvent pas dans leur pays ;

● **Les Etats-Unis et le Canada.** Cet exode vers le nouveau monde sévit particulièrement dans les Montagnes Noires où Gourin, Roudouallec ont ainsi perdu des dizaines de familles entières qui derrière elles laissent tomber en ruines les fermes et envahir leurs champs par la lande.

## CONSEQUENCES HUMAINES ET ECONOMIQUES

C'est l'émigration et surtout l'émigration vers l'étranger qui présente les conséquences les plus pénibles.

— **Conséquences humaines.** Parmi les plus pénibles de ces conséquences, il convient de noter le **malthusianisme** ; il est bien évident que les ménages qui projettent de s'expatrier ont le souci de ne pas s'encombrer d'enfants qui ne pourraient que compliquer leurs problèmes. Et quand il y a des enfants, ceux-ci subissent un **déséquilibre intellectuel et moral** dû à leur situation au contact de deux civilisations aussi différentes que la civilisation bretonne et française qu'ils doivent abandonner et la civilisation américaine à laquelle ils ont bien de la peine à s'adapter.

Parmi ces gens qui partent, certains ont le désir de revenir avec un petit pécule. Malheureusement, lorsqu'ils reviennent et cherchent à se recaser dans la société bretonne, ils constatent que chez nous rien n'a changé, et c'est avec désespoir qu'ils repartent, sans idée de retour cette fois. Par contre, certains

réussissent, et venant en vacances au pays, entourés des signes extérieurs de la richesse dont le moindre n'est pas la grosse voiture américaine, ils donnent le vertige à ceux qui sont restés leur donnant le désir de partir faire fortune eux aussi ;

— **Conséquences économiques.** La plupart de nos compatriotes qui émigrent sont définitivement perdus pour le pays : les trois quarts ne reviendront jamais, et c'est là une aberration quand on constate que la France importe de la main d'œuvre étrangère. Cette perte est d'autant plus grave qu'il s'agit d'une perte de population jeune et dynamique qui aurait dû trouver à s'employer en Bretagne, alors que certaines terres retournent déjà à la friche et que chaque jour se découvrent de nouvelles possibilités industrielles, malheureusement non exploitées par les organismes compétents.

**L'émigration est donc pour la Bretagne un affaiblissement à la fois matériel et moral.**

## LES REMEDES

— **Réduire l'émigration** en créant des emplois nouveaux par la modernisation des entreprises industrielles existantes et l'implantation d'industries nouvelles, aussi par un relèvement des salaires et du niveau de vie des travailleurs en général ;

— **Il faut en même temps : organiser une émigration de qualité** en développant l'enseignement et aussi en le démocratisant à tous ses degrés afin que ceux qui doivent quitter le pays soient dotés d'un métier et qu'ils puissent trouver sans peine un emploi décent là où ils iront.

C'est dans ce but qu'un projet de loi-programme avait été élaboré en 1961-62 par la Commission Régionale d'Expansion Economique du C.E.L.I.B., puis adopté à Pontivy par l'Assemblée

Générale du C.E.L.I.B., avec l'assentiment, à quelques réserves près (pour certains articles concernant l'agriculture), par l'ensemble des organismes économiques, professionnels, syndicaux et culturels de Bretagne.

L'adoption de ce projet décida pour 1964 le Gouvernement à promettre une loi-programme d'équipement pour les régions sous-développées. On en est toujours, en 1965, à attendre le dépôt de ce projet ou un ensemble de mesures équivalentes.

Per HONORE.

Reproduction d'une étude parue dans « La Vie Bretonne » n° 61 (1962). Conclusion mise à jour.

## 2. - Marevez ar brezoneg-krenn - Période du moyen-breton (Du XII<sup>e</sup> siècle à 1650)

### LA LANGUE

#### ● Ses limites.

Entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, les limites du breton reculent : au nord, jusqu'à Saint-Brieuc ; au sud, jusqu'à La Roche-Bernard et la Presqu'île de Guérande.

Dans les régions perdues, c'est-à-dire entre Dol et Saint-Brieuc, d'une part, entre Donges et La Roche-Bernard, d'autre part, la langue bretonne ne s'était vraisemblablement pas implantée, depuis l'immigration, aussi solidement que dans l'ouest de la péninsule, et les parlers romans finirent par l'emporter.

Plusieurs indices permettent de croire que des îlots bretonnants ont subsisté un certain temps, entre Saint-Brieuc et la Rance, notamment.

#### ● Qui la parle ?

L'exil des nobles, au X<sup>e</sup> siècle, à la suite des expéditions normandes, a des conséquences sur le plan linguistique. Lorsqu'ils reviennent au pays, ils parlent français et, à dater du XI<sup>e</sup> siècle, cette langue a supplanté le breton à la cour des Ducs de Bretagne (1). Peu à peu, son usage l'emporte dans la noblesse.

Par contre, le breton est la seule langue pratiquée par le peuple, à l'ouest de la ligne Saint-Brieuc - La Roche-Bernard, tant dans les villes qu'à la campagne. Les riches commerçants et les fonctionnaires eux-mêmes utilisent couramment le breton.

### LES DOCUMENTS QUI SUBSISTENT

De l'époque entre le XII<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XV<sup>e</sup>, il n'est resté aucun texte suivi. On connaît seulement de cette période :

a) quelques vers ajoutés par le clerc **Ivonet Omnès** dans un manuscrit latin qu'il recopiait, et un très petit nombre de phrases courtes (XIV<sup>e</sup> siècle) ;

b) les noms de personnes et de lieux, ainsi que quelques termes techniques, insérés dans les **Cartulaires** de

Quimperlé (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), de Quimper (XIII-XIV<sup>e</sup> siècles), des abbayes de Prières (Billiers), de Beauport (Kerity-Paimpol), etc...

Ces vestiges ne permettent pas une étude approfondie du breton antérieurement au XV<sup>e</sup> siècle. Ils donnent seulement le sentiment que le breton contemporain est demeuré très proche de ce qu'il était au Moyen-Age, témoignant ainsi d'une stabilité remarquable.

### LES TEXTES PERDUS

L'absence de documents ne peut aucunement signifier qu'il n'y a pas eu de littérature bretonne écrite avant le XV<sup>e</sup> siècle. Deux faits, au moins, attestent l'existence au Moyen-Age, de thèmes littéraires et d'une tradition poétique savante.

#### I. - Thèmes littéraires :

La « matière de Bretagne » était réputée dans toute l'Europe médiévale. Les lais de **Marie de France**, les poèmes de **Béroul** et de **Thomas** relatant les aventures de **Tristan**, les romans bretons de **Chrestien de Troyes** doivent leur inspiration à des poèmes et des récits celtiques. On a tout lieu de croire que leur origine se trouve, pour la plus large part, dans les grands **Cycles** de la tradition celte, sous leurs formes galloises et aussi, sans doute, **bretonnes**, comme sont portés à le penser les « arthuriens » actuels. On en arrive donc à deux hypothèses :

— Ou bien aucune des versions bretonnes de ces récits et poèmes n'a jamais été transcrite, ce qui paraît difficile à imaginer ;

— Ou bien, contrairement à ce qui s'est passé pour une partie au moins des légendes galloises et irlandaises, aucune des œuvres écrites en breton n'a eu la chance de parvenir jusqu'à notre époque.

Dans ce cas, la disparition des manuscrits peut certes être attribuée au petit nombre des copies et aux dévastations des guerres, mais aussi au manque d'intérêt des clercs et des nobles lettrés pour cette « langue vulgaire » qu'était à leurs yeux le breton.

#### 2. - La tradition poétique celtique.

Dans la « Buez Santez Nonn », dans la plupart des poèmes du XVI<sup>e</sup> siècle et jusque dans certains autres du XVII<sup>e</sup>, on trouve observées les règles de l'ancienne **prosodie celtique**, système complexe, remarquable par ses croisements de **rimes internes** et **finale**, par ses **allitérations**. La pratique de règles précises quant aux mètres, à la césure, aux rimes internes, en particulier, suppose une tradition de la poésie bretonne dont on a peine à s'imaginer qu'elle ait pu se perpétuer **sans textes** depuis le Haut-Moyen-Age. Malheureusement, il ne nous est resté aucun poème datant d'avant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

### SITUATION DE LA LANGUE

I. - La langue bretonne est plus ou moins méprisée par les nobles, les bourgeois, les clercs, les fonctionnaires, bien qu'ils continuent cependant à s'en servir dans leurs rapports avec le peuple.

S'il est vraisemblable que, dès la fin du Moyen-Age,

une petite partie des habitants des villes de Basse-Bretagne (négociants, fonctionnaires, maîtres-artisans, etc.) s'est mise à parler français, la grande majorité de la population urbaine n'use, dans cette zone, que du breton, comme la totalité des ruraux.

2. - **La langue écrite.** — La langue des textes bretons du XV<sup>e</sup> siècle est truffée de mots français plus ou moins « bretonisés », sans doute parce que leurs auteurs jugeaient de bon ton de faire étalage de leur savoir dans la langue de la cour. De plus, l'emploi de

(1) Voir dans « Skol Vreiz » n° 1 : Période du Vieux-Breton (du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle).

(2) Le dernier Duc à parler breton, Hoël de Cornouaille, avait à sa cour un barde quimpérois, Cadiou.

termes français était souvent un moyen de facilité, en particulier pour trouver la rime.

3. - De la plupart des ouvrages de cette époque qui sont parvenus jusqu'à nous, on ne connaît qu'un très petit nombre d'exemplaires, souvent un seul. Cela est aussi vrai des ouvrages imprimés que des manuscrits. Ce fait permet de juger du peu d'attention accordé par leurs détenteurs aux livres en breton, et on peut supposer que bien des œuvres ont totalement disparu.

Aucun lettré, aucun éducateur, aucun esprit curieux ne paraît s'être intéressé à l'étude de la langue bretonne, ni à la littérature orale, certainement abondante, existant dans le peuple. Il faudra attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour qu'on voie quelques chercheurs s'attacher à

## LES ŒUVRES

Bien que d'une mince valeur littéraire, les deux plus anciennes œuvres connues en breton méritent qu'on en retienne les titres :

— « **An Dialog Etre Arzur Roe d'an Bretonnet ha Gwynglaff** », copie d'un manuscrit de 1450, comptant 247 vers, reproduit les « prophéties » du devin Gwennh-lann ;

— « **Buez santes Nonn hac he map Deuy** », dont le manuscrit date des vingt dernières années du XV<sup>e</sup> siècle et comprend 2.080 vers, mérite un peu plus de considération sur le plan poétique.

— On notera aussi le « **Catholicon** », vocabulaire breton-français-latin, rédigé en 1464 par Jehan Lagadeuc, de Plougonven, destiné à aider les jeunes clercs bretonnants. Il présente la double particularité d'avoir été le premier livre imprimé en breton et le premier lexique français (avant le dictionnaire d'Estienne).

De la seconde partie du XV<sup>e</sup> siècle, subsistent aussi un crédo, quelques bribes de phrases, les curieux vers bretons de la « **Farce de Maistre Pathelin** »...

On possède à peine plus d'une dizaine d'ouvrages divers pour la période allant de 1500 à 1650, date retenue pour marquer la fin du Moyen-Breton. Nous

étudier le breton pour lui-même, à le comparer à d'autres idiomes. Et ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que prendra naissance un véritable mouvement littéraire d'expression bretonne.

4. - L'imprimerie offre aux bretonnants plus de possibilités de lire des textes dans leur langue, mais le nombre des lecteurs demeure encore bien réduit, la plus grande partie de la population étant analphabète.

Si quelques ouvrages en breton édités durant cette période ont eu plusieurs éditions, on doit observer que ce sont tous, à part les « Colloques » de Quicquer, des œuvres d'édification religieuse ou des mystères, qui trouvaient une clientèle parmi les ecclésiastiques et les notables des paroisses.

nous contenterons de citer, dans l'ordre des éditions :

— 1530 : « **An Passion** », mystère adapté par Eozen Quillivéré d'une œuvre en français, suivi de trois poèmes : « **Tremenvan an ytron guerches Maria** », « **Pem-zec leuenes Maria** », « **Buhez Mabden** » ;

1557 : « **Buhez sanctez Barba dre rym euel maz customer he hoary en Goelet Breiz** », mystère de 4878 vers ;

1575 : « **Le Mirouer de la Mort** », titre en français d'un poème breton de plus de 3.000 vers, composé en 1519 par Iehan an Archer Coz, de Plougonven ;

1580 : **Buhez Sant-Gwenole** (manuscrit de 306 vers) ;

1626 : **Dictionnaire et Colloques françois et breton**, par Guillaume Quicquer, de Roscoff : manuel de conversation, intéressant témoignage de ce qu'était la langue parlée du XVII<sup>e</sup> siècle ; réédité à plusieurs reprises

Le principal intérêt littéraire des œuvres poétiques réside dans l'observation des règles de l'ancienne métrique bretonne ; leur intérêt philologique est de faire connaître, dans une certaine mesure, la langue de l'époque. Les œuvres sont presque toutes des imitations d'œuvres françaises ou latines.

## QUELQUES OBSERVATIONS

— La littérature écrite ne représente qu'un aspect de la vie culturelle du peuple. Au tableau ci-dessus, qui fait surtout ressortir la médiocrité des œuvres en breton nous restant de la période étudiée, il aurait fallu pouvoir ajouter celui de la littérature orale. Personne, hélas, n'a pensé recueillir, avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les légendes, contes, chants, poèmes, proverbes qui constituaient l'essentiel du « bagage » intellectuel de la population bretonne. La masse des textes qui ont pu être notés, — depuis 100 ou 120 ans, — dans nos campagnes, donne une idée du volume de cette littérature élaborée par le peuple lui-même à son propre usage. Il conviendrait également, pour avoir une idée assez complète des activités culturelles populaires en pays bretonnant, de tenir compte du rôle joué, pendant des siècles, par le théâtre de village.

On a parlé, à juste titre, du « miracle » que constitue la survie de la langue bretonne. Abandonné dès le XI<sup>e</sup> siècle par les cadres sociaux du pays, objet du mépris des lettrés, jamais promu au rang de langue d'enseignement, le breton est demeuré, depuis un millier d'années, le moyen quotidien d'expression du peuple de Basse-Bretagne.

Le miracle n'est pas seulement qu'au XX<sup>e</sup> siècle près d'un million de personnes fassent encore usage d'une langue qui a toujours vu liguées contre elle les forces de coercition sociale, mais aussi que cette langue soit parvenue jusqu'à nous sans trop d'altération de son vocabulaire et ayant conservé intacte sa syntaxe originale.

— L'abandon du breton par les classes instruites au Moyen-Age aura empêché notre langue d'évoluer dans le sens d'une langue d'Etat et de civilisation. Jamais le breton n'aura été adapté aux nécessités de la vie sociale dans ses formes politiques, juridiques et administratives, ni aux besoins de la vie intellectuelle. Il semble bien en effet

qu'aucun document officiel n'ait jamais été rédigé en breton ; de même, les actes administratifs, pas plus que les instructions ou proclamations des pouvoirs publics, à aucun moment, sauf sous la Révolution, n'auront été traduits dans notre langue. Dans le domaine littéraire, nous l'avons vu, le mépris des élites instruites pour la langue du peuple nous aura valu, avec la disparition des œuvres de la première période du Moyen-Age, un arrêt à peu près complet de la production durant plusieurs siècles.

— Le manque de littérature écrite, en dehors des ouvrages de piété et des mystères traduits du français, va se perpétuer, à très peu de choses près, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis lors, la langue bretonne, étudiée par les philologues, travaillée et enrichie par plusieurs générations d'écrivains, a donné naissance à une littérature relativement abondante, dotée d'œuvres de grande classe. Mais celles-ci demeurent totalement inconnues de la masse des Bretons ! Bien entendu, aucun des manuels de littérature en usage dans nos classes ne fait allusion ni à Calloc'h, ni à Malmanche, ni à Jakez Riou !... Seuls les étudiants suivant les cours de celtique en Faculté et les lycéens fréquentant quelques cours facultatifs ont la possibilité de faire la connaissance des dramaturges, poètes et conteurs de leur pays...

Combien de temps encore l'Ecole, appliquant implacablement la politique napoléonienne d'uniformisation culturelle, continuera-t-elle à laisser la jeunesse bretonne dans l'ignorance des richesses de son propre patrimoine ?

A. KERAVEL.

(Prochain tableau : le breton moderne, première partie : Le XVIII<sup>e</sup> siècle).

Voir, dans « SKOL AR BREZONEG » n° 26, quelques extraits de textes moyen-breton.

# Hersart de la Villemarqué (1815-1895) et le "BARZAZ-BREIZ"

## I. — BIOGRAPHIE

### LA FORMATION BRETONNE

Théodore Hersart de la Villemarqué est né à Quimperlé, le 7 juillet 1815. Son enfance s'écoula au manoir de Kéransker, commune du Plessis-Nizon, au milieu des verts paysages de ce coin charmant de Cornouaille (1). Apprit-il la langue bretonne dès sa plus tendre enfance ? Il est permis d'en douter. Cependant, sa mère, Marie-Ursule Feydeau de Vaugien (1776-1847) dut l'initier de bonne heure à la poésie populaire bretonne : elle aimait en effet se faire chanter les « **gwerziou** » et les « **soniou** » par les mendiants, les paysans et les servantes ; de ces chansons, elle avait constitué des cahiers dont se servira La Villemarqué pour son **Barzaz-Breiz**.

Il fit ses études chez les Jésuites d'Auray et de Guérande. A Paris, il s'inscrit ensuite comme auditeur libre à l'École des Chartes dont il suivit les cours en 1835 et en 1836. C'est vraisemblablement à cette époque, peu après 1830, que l'intérêt linguistique et littéraire du breton lui fut révélé. Vers 1834, en effet, il fréquentait dans la capitale le groupe de jeunes lettrés bretons qui se réunissait rue de la Victoire, chez les frères De Courcy. Il se trouvait ainsi en contact avec des compatriotes que passionnaient au plus haut point les questions de langue et de poésie bretonnes : Aurélien de Courson, Emile Souvestre, Brizeux et surtout le vieux grammairien Le Gonidec.

A cette école se confirme son patriotisme breton. L'essentiel de sa formation bretonne, il le doit probablement à Le Gonidec, dont la grammaire et le dictionnaire seront pour lui de précieux instruments de travail. Deux études littéraires, qu'il fait paraître dans « **L'Echo de la Jeune France** », montrent que déjà à cette époque La Villemarqué a commencé à recueillir les matériaux de l'ancienne poésie bretonne : « **Un débris du bardisme** » (15 mars 1836) et « **Dans les Montagnes Noires** » (1<sup>er</sup> octobre 1837).

### L'INFLUENCE GALLOISE

De septembre 1838 à mars 1839, La Villemarqué séjourna au Pays de Galles, en qualité de chargé de mission par le Ministère de l'Instruction Publique. Il fut émerveillé par tout ce qui vivait encore là-bas de l'ancienne civilisation celtique. A l'Eisteddfod d'Abergavenny, il chanta une œuvre de sa composition, bizarre mélange de breton et de gallois, qui obtint cependant le plus vif succès. Ce contact avec les Bretons d'Outre-Mer exercera sur son œuvre future une influence primordiale. Il se souviendra de la poésie galloise populaire pour l'adaptation des chants du **Barzaz-Breiz**, lorsqu'il empruntera certains épisodes aux « **Mabinogion** » et qu'il introduira dans le texte breton quelques mots gallois. Une nouvelle mission devait lui être confiée en 1855, pour « étudier les documents intéressant l'histoire et la littérature des départements de l'Ouest ».

### LE « BARZAZ-BREIZ »

A son retour en France, en 1839, l'idée de réunir en un volume les plus beaux chants populaires qu'il avait rassemblés se précise

(1) « **La Villemarqué, sa vie et ses œuvres** », par Pierre Hersart de la Villemarqué (Paris, Champion, 1926).  
(2) En 1838, il avait déjà publié, chez Delloye, à Paris, sous le pseudonyme de « **Barz Nizon** », quelques spécimens des chants du **Barzaz-Breiz**.

dans son esprit (2). C'est d'ailleurs l'époque où le goût des recherches folkloriques s'est répandu à travers l'Europe, sous l'influence du Romantisme qui, comme on le sait, attachait la plus grande importance aux productions poétiques du génie populaire et à toutes les formes de la poésie dite spontanée. La Villemarqué estime également que cette poésie originale doit être retrouvée et reconstituée à travers les déformations et dégradations subies au cours des siècles d'ավիլissement. C'est pourquoi non seulement il collectionne les chansons avec l'aide de l'abbé Henry et de Mme de Saint-Prix, mais encore il corrige, remanie, ajoute, retranche et invente au gré de son enthousiasme patriotique et de ses goûts littéraires. Le résultat de ce travail de chercheur et de poète fut le **BARZAZ-BREIZ** de 1839.



Kervarkér, war-dro 1880-90  
La Villemarqué, vers 1880-90

Le succès fut immédiat, auprès des Romantiques enthousiasmés par ce lyrisme et cette épopée qu'ils considéraient comme de la poésie primitive et spontanée à l'état pur. George Sand n'hésitait pas à proclamer aussi beau que l'Iliade certain poème du **Barzaz-Breiz**. L'ouvrage fut traduit en plusieurs langues et il eut ainsi diverses éditions qui consacrèrent le breton dans la dignité de langue littéraire.

## L'ANIMATEUR DE LA RENAISSANCE BRETONNE

La Villemarqué, qui n'avait que 24 ans, connut aussitôt la célébrité et fut reconnu comme le chef du mouvement littéraire breton par les poètes de sa génération. Pour grouper les efforts de tous dans la défense et l'illustration de la langue, il fonda des sociétés et des revues. En 1842, il collabore activement à la publication « *Lizeriou Breuriez ar Feiz* » et, la même année, il lance « *La Revue de l'Armorique* ». En 1843, on le trouve parmi les fondateurs de « *L'Association Bretonne* », dont se détache bientôt la section linguistique « *Breuriez Breiz* » qui ambitionne de jouer le rôle d'une sorte de Parnasse breton. En même temps, il poursuit des travaux relatifs à la langue et la littérature bretonnes, publie les dictionnaires et la grammaire de Le Gonidec, augmentés de ses propres additions et précédés d'un important « *Essai sur l'histoire de la littérature bretonne* » (1847). Il se livre également à des recherches sur l'ancienne poésie bretonne et fait éditer « *Le grand Mystère de Jésus* », en 1865 (3).

Depuis 1846, après son mariage, il s'est fixé à Keransker, se bornant à venir chaque année passer quelques semaines à Paris, pour la mise au point de ses publications. Il est nommé membre de l'Académie de Berlin en 1851, et en 1856, il entre à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres. Vers 1867, il atteint l'apogée de sa gloire. Il donna, cette année-là, une édition définitive du *Barzaz-Breiz* et présida le Congrès interceltique de Saint-Brieuc. Pendant cette période, de 1839 à 1867, journaux, revues, sociétés ont reçu de lui d'innombrables communiqués. Il est en correspondance avec tous ceux qui s'intéressent à la langue bretonne en France et à l'étranger et on peut dire que La Villemarqué a été le véritable animateur de la Renaissance littéraire bretonne au XIX<sup>e</sup> siècle.

## LA QUERELLE DU « BARZAZ-BREIZ »

Mais La Villemarqué devait connaître bientôt des années d'amertume. Sa femme meurt en 1870 et la querelle du *Barzaz-*

*Breiz*, qui a éclaté en 1867, s'envenime chaque jour davantage. Il se voit attaqué par ceux qui avaient été ses plus fervents admirateurs. Luzel, dans la préface des « *Gwerziou* » (1867); l'archiviste Le Men dans la préface de la réédition du « *Catholicon* », de Jehan Lagadeuc; d'Arbois de Jubainville dans la « *Revue Celtique* », etc..., accumulaient les preuves tendant à démontrer que les chants du *Barzaz-Breiz* avaient été arrangés ou fabriqués de toutes pièces (4). L'offensive atteignit son point culminant en 1872, au Congrès scientifique de France à Saint-Brieuc, quand Luzel y lut son fameux mémoire sur l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*. Les amis de La Villemarqué obtinrent que ce réquisitoire ne serait pas publié dans le recueil des comptes rendus du Congrès, mais Luzel le fit paraître en brochure à ses frais, ce qui consumma la brouille entre les deux hommes.

La querelle se poursuivit, aussi aiguë, pendant de nombreuses années. La Villemarqué trouva des partisans acharnés pour défendre sa bonne foi, en particulier dans les colonnes du journal brestois « *L'Océan* ». Quant à lui, il resta toujours au-dessus de la mêlée, refusant de répondre aux attaques lancées contre lui. Finalement, les passions se calmèrent, sans que, d'ailleurs, la question du *Barzaz-Breiz* ait été, jusqu'à présent, résolue de façon satisfaisante (5), Luzel lui-même se réconcilia publiquement avec son adversaire.

La Villemarqué, retiré à Keransker, consacra l'activité de ses dernières années aux sociétés savantes et aux œuvres de bienfaisance. Il participait régulièrement aux travaux de l'Association Bretonne et de la Société Archéologique du Finistère. Il mourut à Keransker, le 8 décembre 1895.

P.-M. MEVEL.

(Etude parue dans « *Ar Falz* », mars-avril 1956.)

(3) Reproduction de la « *Passion* » et de la « *Résurrection* », éditées en 1530 par Eozen Quillivéré. Les autres pièces du livre de 1530 furent publiées en 1879 par La Villemarqué sous le titre : « *Poèmes bretons du Moyen-Age* ».

(4) La question du *Barzaz-Breiz* fera l'objet de la seconde partie de la présente étude.

(5) Depuis la parution de cette étude, la thèse de Doctorat soutenue par F. Gourvil devant la Faculté des Lettres de Rennes, et publiée en 1960, a permis d'explorer en profondeur les divers aspects de cette extraordinaire affaire. (Hersart de La Villemarqué et le « *Barzaz-Breiz* », par F. Gourvil, un volume de 610 pages, Imprimerie Oberthur Rennes, 1960.)

## LES HIRONDELLES (1)

(VOIR PAGE 16)

*Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à mon village,  
Un sentier blanc sur le bord duquel on trouve un buisson  
d'aubépine,*

*Un buisson chargé de fleurs qui plaisent à l'enfant du manoir.*

*Je voudrais être fleur d'aubépine, qu'il me cueillit de sa  
main blanche,*

*Qu'il me cueillit de sa petite main blanche, plus blanche que  
la fleur d'aubépine.*

*Je voudrais être fleur d'aubépine, pour qu'il me plaçât sur  
son cœur.*

*Il s'éloigne de nous, quand l'hiver entre dans la maison ;*

*Il s'en va vers la France, comme l'hirondelle qui s'envole.*

*Quand revient le temps nouveau, il revient aussi vers nous ;*

*Quand les bleuets naissent dans les prés, et que l'avoine  
fleurit dans les champs ;*

*Quand chantent les pinsons et les petits linots ;*

*Il revient avec les fêtes ; il revient à nos pardons.*

*Je voudrais voir des fleurs et des fêtes chez nous en chaque  
saison,*

*Et voir les hirondelles voltiger par ici, toujours ;*

*Je voudrais les voir voltiger toujours au bout de notre che-  
minée.*

(BARZAZ-BREIZ - 2<sup>e</sup> partie, XIV.)

(1) Version française d'« *Ar Gwenniled* ».

### Aux lecteurs de « SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE » :

Nous recevons avec reconnaissance vos suggestions sur « *Skol-Vreiz* », sa composition, sa présentation, le genre de cours ou documents que vous souhaiteriez y trouver, et nous nous efforcerons, dans toute la mesure de nos moyens, de vous donner satisfaction.

### Abonnez votre Ecole

à « SKOL VREIZ - L'ÉCOLE BRETONNE »

Utilisez notre formule des abonnements multiples :

**6 F par exemplaire supplémentaire**

# RENNES, CAPITALE

## UNE PLAQUE TOURNANTE

Rennes doit beaucoup à sa situation géographique qui en fait un carrefour, la plaque tournante de l'occident français : dix routes nationales y convergent ; la voie ferrée y ouvre l'accès des grandes cités bretonnes comme Nantes, Brest, Lorient, Quimper ou Saint-Brieuc, et aussi de la Normandie, du Maine et de l'Anjou ; les courants humains venus de l'océan et de la Manche s'y rencontrent. Seules, les liaisons aériennes sont encore trop rudimentaires mais on travaille à les améliorer.

Cette situation a assurément aidé les hommes dans leurs efforts, le bilan démographique en témoigne : il y avait 25 000 habitants en 1789, 98 000 en 1936, 124 000 en 1954, aujourd'hui environ 160 000 dont plus de 70 000 ont moins de 25 ans ; en même temps, la surface de la ville proprement dite s'est considérablement développée : sur les 5 000 hectares de sa superficie totale, le périmètre d'urbanisation représentait 20 hectares au XV<sup>e</sup> siècle, 337 en 1874, 1 300 en 1939, 2 100 actuellement. Et ce n'est pas fini sans doute : « Nous avons mis en place des structures pour une ville de 300 000 habitants », nous a déclaré M. Henri Fréville.

## 50 000 SCOLARISES

Il faut souligner l'importance de l'effort en matière scolaire : entre 1919 et 1939, 29 classes d'enseignement primaire avaient été construites ; 264 l'ont été de 1956 à 1963 ! Près de 300 ont vu le jour depuis ou sont en voie de réalisation...

Rennes fait face à la charge énorme que représentent plus de 50 000 scolarisés : elle montre à cet égard sa conscience du rôle de solidarité qu'elle doit tenir dans la communauté bretonne puisque 80 % des étudiants sont étrangers à la cité.

## COLLABORATION UNIVERSITE-INDUSTRIE

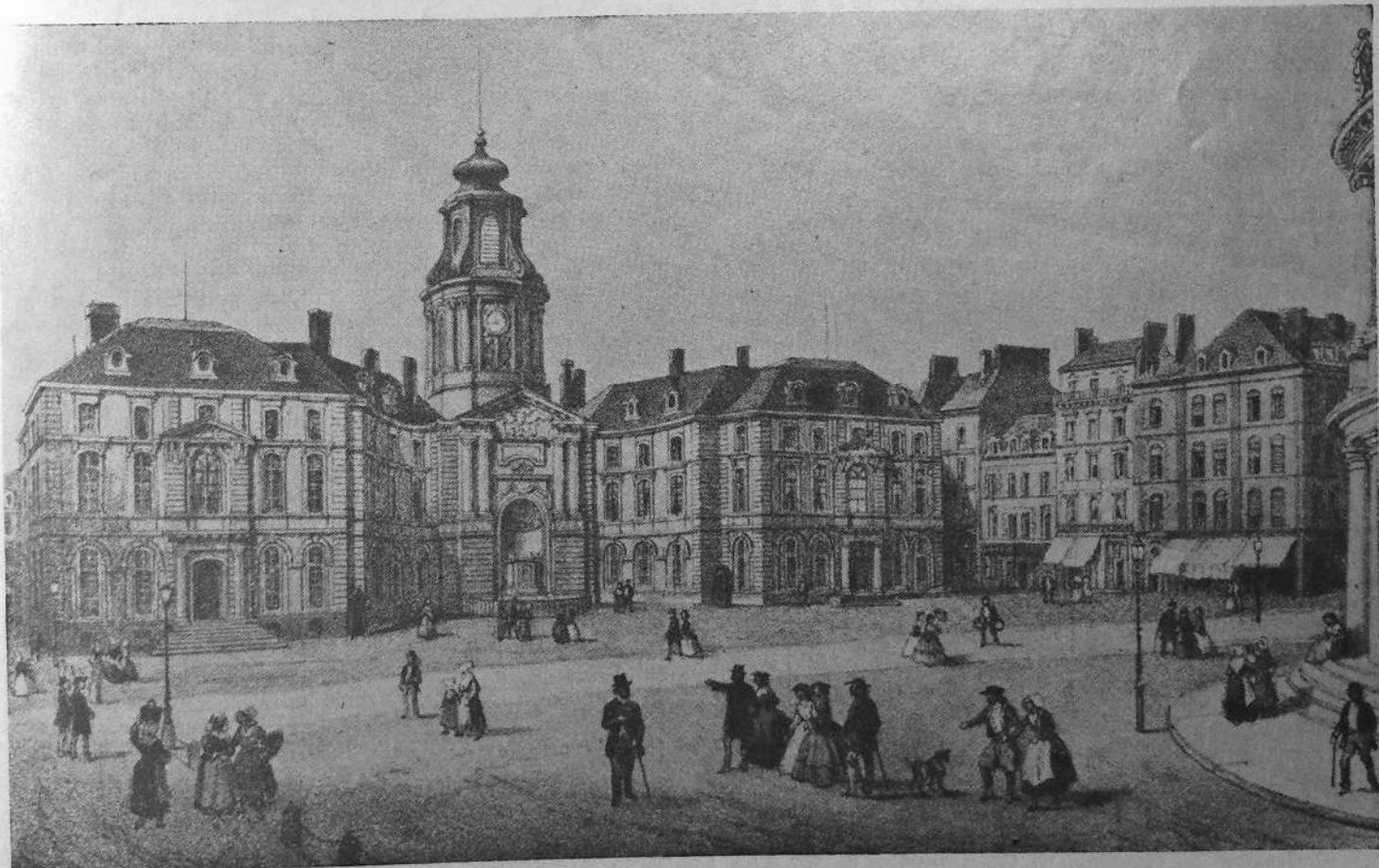
Celle-ci fonde, en effet, ses espoirs sur la formule « collaboration Université-industrie » ; M. Fréville affirme avec raison : « Nous ne nous sommes pas trompés lorsque nous avons, ensemble, décidé de baser l'avenir de Rennes sur l'Université ; la nôtre est en passe de constituer un ensemble complet, unique en France. Rennes devient, de cette manière, une pépinière de techniciens moyens et supérieurs ».

Parallèlement, se poursuit la mise en place d'une gamme industrielle très large. Nous

n'avons pas caché à M. Fréville les inquiétudes que nous inspire la mono-industrie. Si l'usine Citroën représente pour Rennes un potentiel de travail considérable, elle amènerait un grave malaise social si une crise mondiale survenait dans l'automobile comme ce fut le cas avant la dernière guerre, la conduisant à fermer les portes ou à réduire ses activités. « Nous avons toujours pensé à ce danger, nous a précisé le député-maire, et c'est pourquoi nous avons constamment la volonté de le compenser par un étalement de notre économie locale, notamment en encourageant l'implantation de laboratoires pharmaceutiques et d'industries de l'électronique médicale qui rejoindront l'orientation d'une partie importante de notre Université. »

## EVITER LA MONO-INDUSTRIE

Il ne faut d'ailleurs pas exagérer la place que tient Citroën. Avec 4 000 salariés (plus tard 7 000), elle est, certes, considérable et, en fait, de loin l'entreprise-leader de Rennes, mais les autres activités sont nombreuses et prospères : l'industrie du papier (qui se développera encore lorsque la politique bretonne de reboisement aura porté ses fruits), les textiles, les



Ti-Ker Roazon, wardro 1860 — L'Hôtel-de-Ville de Rennes, vers 1860

Cliché « La Vie Bretonne — Buez Breiz »

fonderies, les imprimeries, le bâtiment et les travaux publics, l'armurerie, les industries alimentaires... D'autres apparaissent ou vont naître prochainement : un abattoir ultra-moderne de 18 000 tonnes, un marché-gare, un frigorifique polyvalent de 36 000 tonnes, les laboratoires de recherches et d'études du matériel d'armement, une raffinerie qui traitera 1 200 000 tonnes de pétrole brut par an, à Vern, etc... La ville attache d'autre part, beaucoup d'intérêt au problème de la commercialisation de la production : « C'est un des points faibles de l'économie bretonne, souligne M. Fréville, et nous

désirons l'améliorer en liaison avec tous les syndicats et avec les producteurs. Voilà pour quoi, en même temps que nous lançons l'initiative d'un Parc d'exposition permanente qui s'étendra sur trente hectares aux portes de la ville, nous installerons un marché national qui sera d'un type nouveau et qui permettra de rassembler au même lieu les commerces et les industries complémentaires. »

« L'EXPERIENCE RENNAISE »

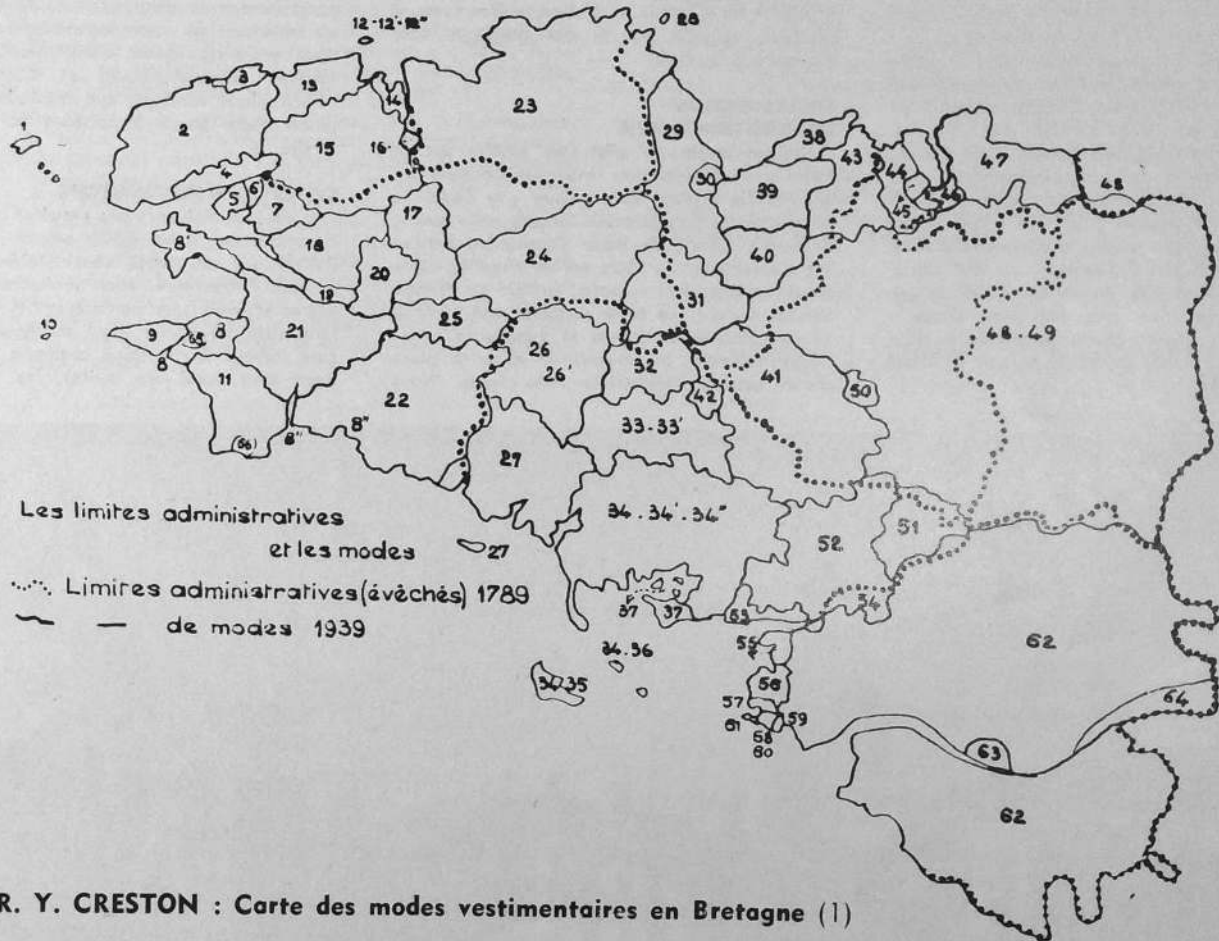
« Nous avons, l'ambition de faire de notre ville qui se transforme, où les entreprises et les

activités économiques se différencient au maximum, le moteur qui entrainera toute la Haute-Bretagne ; de là, les équipements modernes, les industries de transformation que nous mettrons en place. Nous nous méfions de l'accroissement excessif de l'activité purement commerciale et nous nous efforçons de pousser au maximum dans le sens de la création d'unités de production. »

Yann POILVET

Extraits de l'article « Rennes est la « capitale », paru dans « La Vie Bretonne », numéro 84

ETHNOGRAPHIE BRETONNE



R. Y. CRESTON : Carte des modes vestimentaires en Bretagne (1)

- |                              |                              |                                 |                         |
|------------------------------|------------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| 1. Ouessant.                 | 17. Carhaix.                 | 35. Belle-Isle.                 | 52. Rochefort-en-Terre. |
| 2. Bas-Léon.                 | 18. Châteaulin.              | 36. Houat, Hoedic.              | 53. Billers, Damgan     |
| 3. Pays Pagan.               | 19. Gouézec, Saint-Thois.    | 37. Golfe du Morbihan, Sarzeau  | 54. Saint-Dolay.        |
| 4. Bresl, Landerneau.        | 20. Châteauneuf-du-Faou.     | 38. Pléneuf.                    | 55. Mesquer.            |
| 5. Plougastel.               | 21. Quimper.                 | 39. Lamballe.                   | 56. Pays métayer.       |
| 6. Loperhet.                 | 22. Rosporden.               | 40. Moncontour.                 | 57. La Turballe.        |
| 7. Daoulas, Irvillac.        | 23. Tréguier.                | 41. Josselin, Ploërmel.         | 58. Bourg de Batz.      |
| 8. Douarnenez.               | 24. Rostrenen.               | 42. Réquiny.                    | 59. Le Pouliguen.       |
| 8'. Crozon.                  | 25. Gourin.                  | 43. Jugon.                      | 60. Saillé.             |
| 8''. Ile Tudy et Concarneau. | 26, 26'. Guémené-sur-Scorff. | 44. Triqavou.                   | 61. Le Croizic.         |
| 9. Cap Sizun.                | 27. Lorient-Groix.           | 45. Dinan.                      | 62. Pays de Nantes.     |
| 10. Ile de Sein.             | 28. Ile de Bréhat.           | 46. Bords de la Rance.          | 63. Nantes.             |
| 11. Pays de Pont-l'Abbé.     | 29. Saint-Brieuc-Campagne.   | 47. Cancale.                    | 64. Ancenis.            |
| 12. 12', 12''. Ile de Batz.  | 30. Saint-Brieuc-Ville.      | 48. Rennes.                     |                         |
| 13. Saint-Pol.               | 31. Loudéac.                 | 48'. Enclaves en les-Normandie. |                         |
| 14. Taulé.                   | 32. Pontivy.                 | 49. Rennes.                     |                         |
| 15. Haut-Léon.               | 33, 33'. Baud.               | 50. Mauron.                     |                         |
| 16. Morlaix.                 | 34, 34', 34''. Vannes.       | 51. Redon.                      |                         |
|                              |                              |                                 | 65. Pont-Croix.         |
|                              |                              |                                 | 66. Kerity-Penmarc'h.   |

(1) Catalogue de l'Exposition « les Coiffes bretonnes du XIX<sup>e</sup> siècle dans la vie et dans l'art » (1963). Cliché aimablement prêté par la Mairie de Saint-Brieuc.

# Notes sur la musique bretonne

— II —

## LES CARACTERES DE LA CHANSON POPULAIRE BRETONNE

On caractérise d'ordinaire la musique populaire bretonne par ses **modes** et ses **rythmes**.

Voyons d'abord les **modes**. Et d'abord, il convient de distinguer nettement le **mode** d'une mélodie de sa **tonalité**.

Prenons, par exemple, la gamme de **do** majeur :

do, ré, mi, fa, sol, la, si, do.

Nous remarquerons que les différents degrés de la gamme se succèdent d'abord à intervalles d'un ton (do ré, ré mi), puis d'un demi-ton (mi fa), puis d'un ton (fa sol, sol la, la si), puis d'un demi-ton (si do). Il y a 2 intervalles d'un ton, 1 d'un demi-ton, 3 d'un ton, 1 d'un demi-ton. C'est cette succession d'intervalles qui caractérise le **mode majeur**.

Transposons cette gamme en sol, en ré, en fa, etc... en mettant à la clef les dièses ou bémols nécessaires pour maintenir les mêmes intervalles que dans la gamme d'ut majeur. Nous aurons, par exemple, la **gamme de ré majeur**, avec deux dièses à la clef : fa et do, ce qui nous donne :

ré, mi, fa dièse, sol, la, si, do dièse, ré.

On peut constater que l'ordre des intervalles est resté le même. Il y a eu **changement de tonalité** (la tonique ou première note de la gamme a changé de hauteur), mais **non pas de mode** : on est toujours en majeur.

Au contraire, la gamme de **la mineur** :

la, si, do, ré, mi, fa, sol dièse, la présente les intervalles suivants : un ton (la si), un demi-ton (si do), un ton (do ré), un ton (ré mi), un demi-ton (mi fa), un ton et demi (fa-sol dièse), un demi-ton (sol dièse-la).

L'ordre des intervalles est **changé**. Nous ne sommes plus en mode majeur, mais dans un autre mode, le **mineur moderne**.

La musique savante du XVIII<sup>e</sup> siècle et des deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> ne connaissait que ces deux modes : le majeur et le mineur moderne. Et ce sont encore les seuls qu'on étudie dans les solfèges.

Mais, jadis, les Grecs utilisaient bien d'autres modes : les mélodies grégoriennes de même. Et les chansons populaires qui se sont transmises par tradition orale, également. Les grands maîtres classiques ou romantiques ont parfois, exceptionnellement, utilisé ces modes, comme Beethoven dans l'**Adagio** de son quinzième quatuor à cordes, ou Berlioz dans l'**Enfance de Christ**. Depuis le deuxième tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, et les compositeurs ont peu à peu remis en honneur ces vieux modes dont l'emploi est courant dans la musique contemporaine, bien que l'enseignement officiel les ignore.

Les modes de la musique populaire bretonne appartiennent à la catégorie des modes dits **diatoniques**, formés exclusivement de notes dites naturelles — c'est-à-dire non affectées de dièses ou de bémols — correspondent aux touches blanches du piano.

Les premiers musicologues qui ont étudié à fond les modes de la musique bretonne : **Bourgault-Ducoudray** (1840-1910), un Nantais qui fut longtemps professeur d'Histoire de la musique au Conservatoire de Paris (Préface des **Trente Mélodies Populaires de Basse-Bretagne**, 1885), et **Maurice Duhamel** (Les **Quinze Modes de la Musique Bretonne**, 1911), ont cru pouvoir assimiler ces modes à ceux de la musique grecque ancienne et leur ont donné les mêmes noms.

Cette assimilation est très discutée aujourd'hui. Cependant, je donnerai, dans le petit tableau qui suit, ces noms qui sont devenus traditionnels et ont été employés par la plupart des musicologues, tout en faisant remarquer que les modes bretons ain-

nommés n'ont que des rapports douteux avec les modes grecs anciens du même nom.

Pour construire les modes des gammes diatoniques, on prend successivement comme point de départ chacune des notes correspondant aux touches blanches du piano, et l'on construit autant de gammes en n'employant ni dièses, ni bémols.

Chaque gamme ainsi formée correspond à deux modes distincts suivant que l'on prend comme notes les plus importantes de la mélodie, le 1<sup>er</sup> et le 5<sup>e</sup> degrés (do et sol dans la gamme de do) ou au contraire le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> degrés (do et fa dans la même gamme) (1).

On obtient le tableau suivant des modes diatoniques usités par la musique bretonne :

- 1) **Echelles de DO** :  
— do ré mi fa sol la si do (c'est le **mode majeur**)  
— do ré mi fa sol la si do (**lydien**)
- 2) **Echelles de RE** :  
— ré mi fa sol la si do ré (1<sup>er</sup> **mode du plain-chant**)  
— ré mi fa sol la si do ré (**phrygien**)
- 3) **Echelles de MI** :  
— mi fa sol la si do ré mi (ce sont les deux variétés du **dorien**)  
— mi fa sol la si do ré mi
- 4) **Echelles de FA** :  
— fa sol la si do ré mi fa (**hypolydien**)  
— fa sol la si do ré mi fa (inusité)
- 5) **Echelles de SOL** :  
— sol la si do ré mi fa sol (**hypophrygien**)  
— sol la si do ré mi fa sol (8<sup>e</sup> **mode du plain-chant**)
- 6) **Echelles de LA** :  
— la si do ré mi fa sol la (**hypodorien**, ou **mineur ancien**)  
— la si do ré mi fa sol la (**locrien**)
- 7) **Echelles de SI** :  
— si do ré mi fa sol la si (inusité)  
— si do ré mi fa sol la si (**mixolydien**, son emploi est douteux dans la musique bretonne).

La musique bretonne présente également des **particularités rythmiques**. Au lieu de se borner à l'emploi de **mesures binaires** (2/4, 4/4 ou C, 6/8, 12/8) ou ternaires (3/4, 3/8, 9/8), elle emploie également des mesures à **5 temps** (3 + 2, 2 + 3), à **7 temps** (4 + 3, ou 3 + 4, ou 2 + 3 + 2) ou à **8 temps** (3 + 2 + 3), etc... et fait souvent alterner sans ordre apparent différentes sortes de mesures.

Toutefois, ces modes et ces rythmes ne suffisent pas à caractériser la musique populaire bretonne, car on les retrouve dans le folklore d'autres pays. Et bien des airs typiquement bretons sont en majeur et ont un rythme bien carré. On ne peut définir par des mots savants ou par des épithètes pittoresques la saveur **particulière de la chanson bretonne qui, d'ailleurs, est différente selon qu'il s'agit d'une chanson gaie de matelots, d'un tendre chant d'amour ou d'une lugubre gwerz.**

Et pourtant toutes les mélodies bretonnes ont un air de famille qui les rapproche les unes des autres et les différencie de celles des autres pays. Leur caractère breton se sent nettement, encore qu'on ne puisse le définir.


H. CORBES.

(Prochain article : **Les principaux recueils de Chants populaires bretons**).

(1) Jusqu'assez récemment, les musicologues considéraient, dans ce dernier cas, le quatrième degré comme la véritable tonique, le premier degré comme la dominante, et ils appelaient les modes ainsi formés : modes basés sur la dominante, modes finissant sur la dominante. Cette conception est aujourd'hui discutée.


## AR GWENNILIED

*Allegro vivace*




'Tre va hê-rig hag ar ma-ner Eur we-no-jen-nig a ga-

*Rit.*



-ver Eur we-no-jen-nig a ga-ver E kaver eur we-no-jenn



wenn A zo en- ni eur weenn spern gwenn.

'Tre va hêrig hag ar maner  
Eur wenojennig a gaver (2 wech)  
E kaver eur wenojenn wenn  
A zo enni eur weenn spern gwenn,

Hag hi karget a vokedou  
Hag a blij da vab an ôtrou (2 wech).  
Me garfe beza bleuñ spern-gwenn  
Ha boud tapet gand e zorn gwenn !

Boud tapet gand e zornig gwenn  
Gwennoh eged bleuñ e spern-gwenn.  
Me garfe beza bleuñ spern-gwenn  
Ha beza laket war e varlenn.

Ha gweled ar gwenilied  
O nijal dre amañ bepred  
Me garfe o gweled nijal  
Bepred e beg on chiminal !

Mond a ra kuit diganeom-ni  
Pa zeu ar goañv tre barz an ti.  
Mond a ra kuit trezeg Bro-Hall  
Evel ar gwennili o nijal !

Pa zistro an amzer nevez  
Distroi ra dre amañ 'darre  
Pa zav ar bleuniou er prajou  
Hag ar bleuñ kerh barz ar parkou.

Dond a ra da heul ar festou,  
Dond a ra hoaz d'on pardonion  
Me garfe gwel'd e peb amzer  
Bleuniou ha festou barz ar gêr

Ce chant est extrait du BARZAZ-BREIZ (paroles, p. 473 ; musique, p. XII). Notre notation musicale, tout en respectant le motif original, est présentée d'une façon plus précise. Elle permet de bien opposer deux parties de caractères très différents. La première phrase, que nous triplons à la mode vannetaise, est un 5/4 joyeux et plein d'élan, en mode majeur, avec cadence à la dominante. La deuxième phrase est un ralenti en 2/4, coupé de deux notes longues. La modulation en do mineur et le changement de rythme viennent exprimer parfaitement la rêverie sentimentale de la jeune fille. Les paroles de chaque couplet confirment cette dualité.

Rythme à 5 temps et changement de mesure caractérisent un grand nombre de chants bretons. Une modulation aussi éloignée du ton initial est un fait plus rare. Cela permet de supposer qu'il ne s'agit pas ici de simple folklore, ce qui n'enlève rien à l'intérêt de la mélodie.

Ce chant convient aux grandes classes de filles, à partir de la 5<sup>e</sup>. Il a été chanté par Tinaig Perch aux « Beilladegou Treger » (Veillées du Trégor), dans l'adaptation que nous donnons ci-dessous. Veiller à faire respecter l'accent tonique dans les mots : hêrig, maner, gaver. Le mot weenn, qui se prononce : wenn, est une contraction du mot wezenn. Nous avons remplacé le mot boud (« but ») par beza.

F. D.